



## Les Thés DAVIDsTEA prend des mesures pour optimiser son réseau de magasins

Juillet 9, 2020

- • **Fermeture de 82 magasins canadiens et recherche de conditions de bail plus favorables pour les magasins restants au Canada**
- **La Société se retire de la totalité des 42 magasins aux États-Unis pour se concentrer sur le développement fructueux de ses ventes en ligne**
- **Les activités de DAVIDsTEA se poursuivent en ligne à [www.davidstea.com/ca\\_fr/](http://www.davidstea.com/ca_fr/) et dans les supermarchés et les pharmacies du Canada**

**MONTRÉAL, le 9 juillet 2020** - Les Thés DAVIDsTEA Inc. (Nasdaq: DTEA) (« DAVIDsTEA » ou la « Société »), l'un des premiers marchands de thé en Amérique du Nord, annonce qu'après avoir obtenu de la Cour supérieure du Québec une ordonnance initiale en vertu de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies (Canada) (« LACC ») afin de mettre en œuvre son plan de restructuration, la Société procède à l'envoi d'avis de résiliation des baux de 82 de ses magasins au Canada et de l'ensemble de ses 42 magasins aux États-Unis. Les résiliations de baux prendront effet dans 30 jours.

« Avec la fermeture prochaine de 124 magasins non rentables en Amérique du Nord, nous faisons certainement de bons progrès pour créer un modèle commercial plus solide pour l'avenir et assurer le succès et la pérennité à long terme de DAVIDsTEA et de notre marque bien-aimée », a déclaré Herschel Segal, fondateur, président du conseil et chef de la direction intérimaire de DAVIDsTEA.

« Aujourd'hui, nous allons de l'avant avec la fermeture d'un nombre important de magasins non rentables. Avec la fermeture de tous nos magasins aux États-Unis, nous nous concentrerons exclusivement sur nos ventes en ligne très fructueuses qui avaient un taux de pénétration de près de 43 % sur ce marché avant la COVID-19 », a déclaré Frank Zitella, chef de la direction financière et de l'exploitation de DAVIDsTEA. « En ce qui concerne notre réseau de magasins au Canada, les négociations avec les propriétaires des surfaces abritant les 100 magasins restants ont commencé et, à l'heure actuelle, l'issue de ces discussions demeure incertaine. Dans la mesure où nous ne pouvons pas conclure d'ententes avec les propriétaires relativement à des conditions de bail plus favorables, nous pourrions résilier les baux et fermer de façon permanente des magasins supplémentaires. Toutefois, nous sommes pleinement déterminés à continuer de servir avec passion nos fidèles clients amateurs de thé et à faire en sorte que leurs mélanges de thé préférés soient disponibles en ligne et dans les supermarchés et les pharmacies, pendant et après ce processus de restructuration », a ajouté M. Zitella. Les 100 magasins DAVIDsTEA restants sont fermés depuis le 17 mars 2020 en raison de la pandémie de la COVID-19, et le resteront jusqu'à nouvel ordre.

Comme annoncé précédemment, les efforts de restructuration de DAVIDsTEA sont principalement axés sur la fermeture des magasins non rentables et sur le réajustement de l'empreinte physique des points de vente au Canada dans le contexte d'un environnement de vente au détail de plus en plus difficile, davantage amplifié par la pandémie de la COVID-19. L'objectif de DAVIDsTEA est de créer une entreprise plus agile et plus efficace et d'accélérer sa transition vers des activités de vente au détail en ligne et de distribution de gros de thé et d'accessoires de haute qualité, afin d'être mieux positionnée pour une croissance à long terme.

DAVIDsTEA annonce également que la *United States Bankruptcy Court for the District of Delaware* a rendu aujourd'hui une ordonnance en faveur de DAVIDsTEA et sa filiale américaine en propriété exclusive en vertu du chapitre 15 du code des faillites des États-Unis. L'ordonnance de la Cour reconnaît provisoirement les procédures en vertu de la LACC et applique l'ordonnance initiale émise hier par la Cour supérieure du Québec, protégeant ainsi DAVIDsTEA et sa filiale américaine contre les actions des créanciers envers ses actifs américains.

Une copie de l'ordonnance initiale et des documents connexes est disponible sur le site [www.pwc.com/ca/davidstea](http://www.pwc.com/ca/davidstea). La Société fournira des mises à jour tout au long du processus de restructuration lorsque les événements le justifient.

### Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Le présent communiqué de presse contient des énoncés qui traduisent nos opinions, attentes, convictions, plans ou hypothèses concernant des événements ou des résultats futurs qui sont, ou qui pourraient être, considérés comme des « énoncés prospectifs » (*forward-looking statements*) au sens de la *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*. La mise en garde qui suit est formulée conformément aux dispositions de cette loi, dans le but de bénéficier de la protection de ses dispositions libératoires. Ces énoncés prospectifs se caractérisent généralement par l'utilisation de mots à connotation prospective, comme « croire », « s'attendre à », « peut », « devrait », « projeter », « environ », « avoir l'intention de », « planifier », « estimer » ou « anticiper », ou encore de leurs formes négatives, de leurs variantes ou de termes de même nature. Ces énoncés prospectifs comprennent tous les éléments qui ne sont pas des faits historiques et comprennent des énoncés concernant nos intentions, nos convictions ou nos attentes actuelles concernant, entre autres, notre processus de restructuration, la pandémie de la COVID-19, notre stratégie de transition vers les ventes en ligne et de gros, les ventes futures par le biais de nos canaux de commerce électronique et de gros, la fermeture de certains de nos magasins de détail, les dettes futures au titre des baux, nos résultats d'exploitation, notre situation financière, nos liquidités et nos perspectives, l'impact de la pandémie de la COVID-19 sur l'environnement macroéconomique mondial, et notre capacité à éviter la radiation des actions ordinaires de la Société de la cote du Nasdaq en raison de la restructuration ou de notre incapacité à maintenir la conformité avec les exigences de cotation du Nasdaq.

Bien que nous croyions que ces opinions et attentes sont fondées sur des hypothèses raisonnables, ces énoncés prospectifs sont intrinsèquement soumis à des risques, incertitudes et hypothèses à notre sujet, y compris les facteurs de risque énoncés dans notre rapport annuel sur le formulaire 10-K pour l'exercice clos le 1er février 2020, déposé auprès de la United States Securities and Exchange Commission et de l'Autorité des marchés financiers.

## **À propos de Les Thés DAVIDsTEA**

Les Thés DAVIDsTEA est un important détaillant en ligne et un distributeur de gros en pleine croissance de thés de spécialité, qui offre une sélection exclusive et différenciée de thés en feuilles, de thés préemballés, de sachets de thé et de cadeaux et accessoires liés au thé par l'intermédiaire de plus de 220 magasins de détail détenus et exploités par la Société au Canada et aux États-Unis, ainsi que sur sa plateforme de commerce électronique au [www.davidstea.com/ca\\_fr](http://www.davidstea.com/ca_fr). Une sélection de produits Les Thés DAVIDsTEA est également disponible dans plus de 2 500 supermarchés et pharmacies du Canada. Le siège social de la Société est situé à Montréal, au Canada.

### **Personne-ressource pour les investisseurs**

MaisonBrison Communications

Pierre Boucher

514.731.0000

[investors@davidstea.com](mailto:investors@davidstea.com)

### **Personne-ressource pour les médias**

PELICAN PR

Lyla Radmanovich

514-845-8763

[media@rppelican.ca](mailto:media@rppelican.ca)